

Agir pour Croix-Daurade

(Comité de quartier pour la défense et l'amélioration du cadre de vie)

Bulletin d'information n°3

(Juin 1992)

SAUVER LA PROPRIÉTÉ OZENNE

30 ans de dégradation dans l'indifférence

La "Propriété Ozenne", située en plein coeur du quartier de Croix-Daurade au n° 147 de la route d'Albi en bordure du Lycée Raymond Naves, est aujourd'hui constituée d'un magnifique parc boisé de 6000 m², comportant de nombreuses essences rares, un labyrinthe de buis, un temple d'amour et une orangerie, et du château Ozenne, agrandi vers 1840 puis décoré vers 1860 par l'architecte Virebent (terre cuite) et hélas en partie détruit par un incendie en 1985. Il s'agit de ce qu'il reste du "legs Ozenne" effectué en 1895 au profit du Lycée Saint-Sernin (voir historique)

Historique: 15 Avril 1895: Mr le baron Théodore Ozenne, banquier, fait donation au Lycée St Sernin d'une propriété de 1,7 ha, avec immeuble et dépendances, sous condition qu'ils soient "à perpétuité affectés aux jeux, récréations et promenades des élèves".

-Jusqu'en 1965: la propriété sert de pensionnat et de terrain de plein air pour les jeunes filles du Lycée St Sernin

-En 1960: le Lycée R. Naves obtient un hectare

-13 Mai 1985: visite du château par le proviseur, l'AEELS et les Bâtiments de France

-18 Mai 1985: incendie criminel de château (5 départs de feu)

-20 Décembre 1985: La Commission des sites (CO.RE.PHA.E.) "sursoit à la décision de classement du bâtiment en demandant être informée des intentions de la région sur cette propriété"

-1985-1986: nombreuses interventions de l'AEELS à la Mairie, au Conseil Général, au Conseil Régional, et campagne pour transformer le château en théâtre: soutiens de plus de 50 artistes (J. Le Poulhain, A. Feydeau, J. Marais, B. Bardot, M. Presle, L. Ferré,...)

-Février 1986: le Conseil Régional prend en charge la totalité des possessions du Lycée St Sernin

-1986-1992: en 6 ans aucun travaux de clôture et entretien ne sont réalisés

Ce parc a fait l'objet de cessions partielles successives en faveur du Lycée Raymond Naves, qui a ainsi établi sur les parcelles récupérées une sortie routière sur la route d'Albi, une conciergerie, un terrain de sport et un grand bâtiment de gymnase et piscine, en coupant beaucoup d'arbres.

Alors qu'il s'agit d'un parc classé au P.O.S. en "espace boisé à protéger" (TC), et d'un château d'un grand intérêt historique et architectural, qui font partie du patrimoine de Toulouse, parc et château n'ont pas été entretenus depuis 1960, et ils ont subi des dégradations importantes. Cela malgré les interventions nombreuses et courageuses de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Saint Sernin (AEELS), et dans l'indifférence du Lycée, de l'Etat, de la Mairie de Toulouse et du Conseil Régional, pourtant gestionnaire depuis 1986.

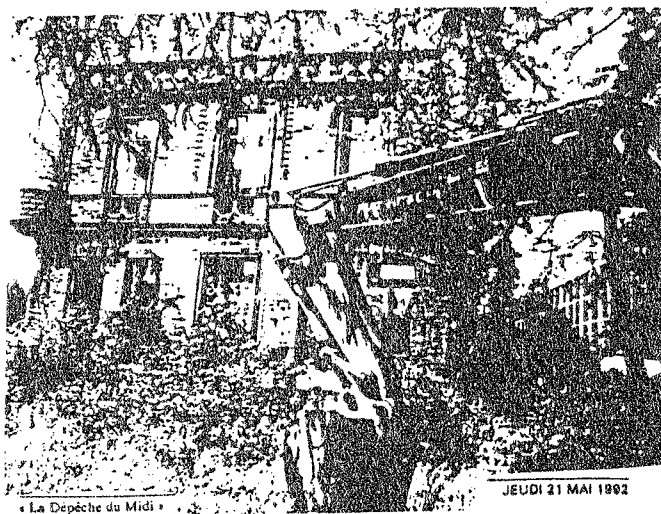
Préoccupée de cette situation Agir pour Croix-Daurade a écrit au Maire de Toulouse, au Président du Conseil Général et au Président du Conseil Régional le 11 Mai 1992,....la réponse n'a pas tardé!!

20 Mai 1992: les habitants arrêtent la destruction décidée par le Conseil Régional

Le Mercredi 20 Mai 1992 parc et château ont failli être détruits. En effet, sur ordre de la COGEMIP (Conseil Régional) une pelle mécanique de grand calibre a commencé à "nettoyer" tous les sous-bois, en réalité à les détruire: en une heure trente de grands arbres ont été abîmés, les quatre piliers encadrant l'allée centrale et plusieurs allées de buis ont été détruits. L'intervention d'un adhérent et des responsables de notre association a pu arrêter ce saccage avant la destruction du château. (voir Dépêche du Midi du 21 Mai)

Tout ceci se faisait sans aucune autorisation : pas de permis de démolir ni de permis d'abattage. La double infraction a été constatée à 16 heures par Mr Durand, agent assermenté des services de l'urbanisme de la Ville de Toulouse.

Aujourd'hui, à la suite de cette alerte, le dossier de la "Propriété Ozenne" est ré-ouvert, mais le risque est grand qu'aucune décision ne soit prise quant à l'affectation et aux travaux à effectuer dans le château et dans le parc, ce qui laisserait à nouveau la situation se dégrader et permettrait d'autres solutions extrêmes...



« La Dépêche du Midi »

JEUDI 21 MAI 1992

Hier, la pelle mécanique n'est arrêtée à quelques mètres du château. Jusqu'à...

RENDRE LA PROPRIETE OZENNE AUX HABITANTS DE CROIX-DAURADE

"Agir pour Croix-Daurade" a alerté les autorités administratives:

-Demande de protection du château par la Commission des sites, réalisée en commun avec "Toulouse Propose" (lettre à la DRAC le 25 Mai)

-lettre au Directeur Régional de l'Environnement, responsable de la protection des espaces boisés(28 Mai).

Elle a rencontré l'Association des Anciens Elèves du Lycée Saint Sermin pour envisager des actions communes.

Elle a reçu une réponse de Mr Censi, Président du Conseil Régional, qui déclare: "J'ai été récemment saisi par le proviseur du Lycée Saint Sermin pour faire procéder à la remise en état du jardin en friche et surtout pour m'alerter sur le danger que représente l'absence de clôture en partie et l'état de délabrement de la bâtisse. J'ai donc donné ordre à la COGEMIP de mettre tout en oeuvre pour que ces travaux soient rapidement effectués". Cette réponse, datée du 25 Mai, est inacceptable et son ambiguïté a permis l'intervention de la pelle mécanique.

Selon l'Association Agir pour Croix-Daurade il faut:

Suspendre toute démolition: la demande de permis de démolir déposée par le Conseil Régional doit être retirée, en attendant qu'une solution soit trouvée pour le château et le parc par tous les partenaires intéressés :Lycée St Sermin, Association des Anciens Elèves, Lycée R. Naves, Mairie de Toulouse, Conseil Régional, Associations du quartier Croix-Daurade...

Trouver une affectation publique pour ces deux éléments du patrimoine toulousain, en respectant l'esprit du legs Ozenne. Agir pour Croix-Daurade fait deux propositions:

* Un centre culturel dans le château

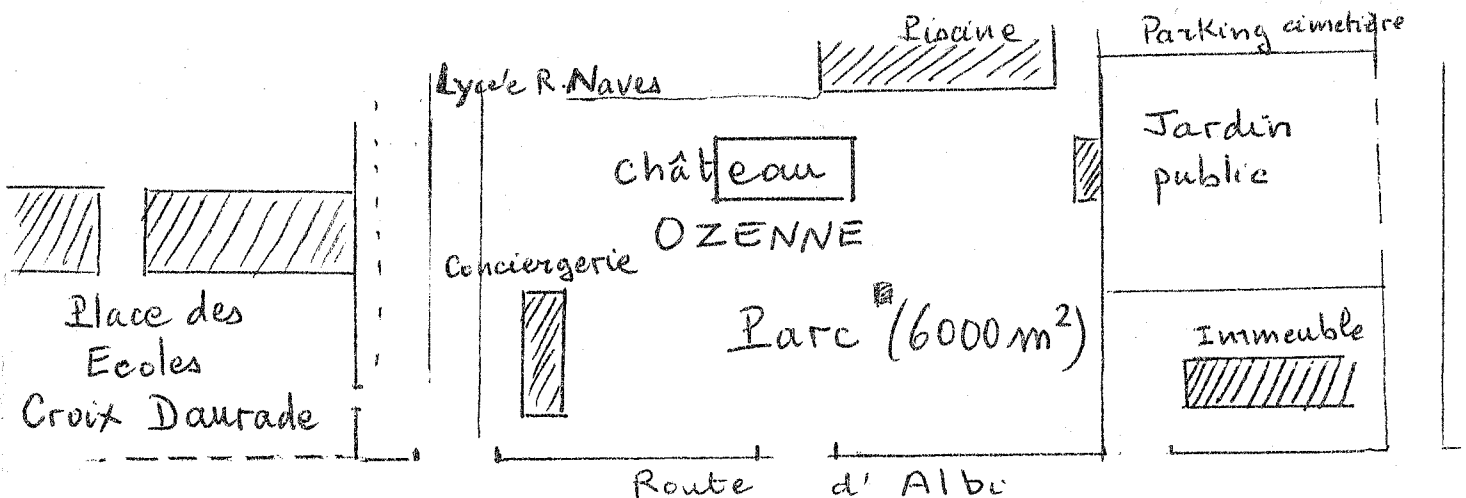
Le château Ozenne, reconstruit soit à l'ancienne, soit en ne conservant que la façade, pourrait être un centre de culture à destination de la jeunesse: bibliothèque, théâtre, centre culturel,..... excellentement situé dans un parc, en plein coeur du quartier et en bordure de la route d'Albi;

* Un jardin public municipal dans le parc

Ce parc de 6000 m² présente un grand intérêt historique, écologique (ancienneté et variété de la végétation) et urbanistique. Situé dans un quartier en voie d'urbanisation rapide, qui va manquer très bientôt d'espaces verts, ce parc présente en outre l'intérêt d'être en bordure du Lycée R. Naves fréquenté par 2000 élèves, et de faire le lien entre le centre du quartier : la place des écoles Croix-Daurade (Ecoles, poste, église, parking,...), et le jardin public préexistant (voir plan).

Sa transformation en jardin public permettrait de relier la place centrale de Croix-Daurade au jardin existant et au cimetière...amorce d'une liaison verte et piétonne entre la place de Croix-Daurade et la zone de Bois Daurade....

Agir pour Croix-Daurade propose que ce parc devienne un parc public, géré et entretenu par la Ville de Toulouse, par exemple par le biais d'une convention Lycée-Ville de Toulouse.



Bulletin d'adhésion à retourner à : "Agir pour Croix-Daurade" 10, rue André Vasseur.31200 Toulouse

Nom:

Adresse:

tel:

Adhésion : 25 F Adhésion de soutien : 100 F en espèces ou chèque à l'ordre de Agir pour Croix-Daurade